

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT

SUISSE: Un an Fr. 12.—
Avec „Bulletin officiel“ . . . Fr. 19.—
ETRANGER: Un an Fr. 20.—
Avec „Bulletin officiel“ . . . Fr. 26.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste
à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISANT À MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces:
Publicitas Sion, tél. 2 12 36

Rédaction:
Martigny, téléphone 6 10 31

Annonces:
Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES - RÉCLAMES

le mm.-ligne ou son espace le mm.-ligne 2 colonnes/81 mm.
10 ct. CANTON 22 ct.
13 ct. SUISSE 30 ct.
13 ct. ÉTRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

RÉGIE DES ANNONCES PUBLICITAS S. A., SION ET MARTIGNY, AVENUE DE LA GARE ET SUCCURSALES DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES SUISSES



Que devient le Fonds Grenus ?

C'est en 1851 que mourut le baron François-Théodore-Louis de Grenus. Ce dernier, dont on ne louera jamais assez la générosité et la bienveillance, légua, par dispositions testamentaires, sa fortune à la Confédération, à charge pour elle de créer: « Un fonds distinct des autres caisses fédérales, duquel les revenus s'accumulèrent, afin que le revenu du tout soit plus tard employé, cas avenant, comme supplément de secours pour les militaires blessés au service de la Confédération et pour les veuves et les enfants, les pères et mères des tués ». Le général Dufour fut désigné comme exécuteur testamentaire, et, après avoir réalisé tous les biens du généreux défunt, remit un montant de plus d'un million à la Confédération. Par le jeu des intérêts, cette somme s'enfla, au point d'atteindre le montant de Fr. 39.072.281,69 au 31 décembre 1947.

Or, en 1946, la Ligue des Patients militaires suisses (L.P.M.S.) est intervenue auprès de l'administration fédérale, afin d'obtenir des éclaircissements sur l'utilisation des intérêts des Fonds Grenus, des Invalides et Winkelried, tels qu'ils sont énumérés à l'art. 48 de la loi sur l'assurance militaire fédérale. En date du 7 mars 1946, l'administration des finances nous adressait une lettre disant notamment: « Conformément à la réglementation en vigueur, les intérêts du Fonds des Invalides sont bonifiés depuis des années au compte d'administration de la Confédération. En revanche, le produit du capital de la Fondation Winkelried et du Fonds Grenus est versé au Don National Suisse, pour nos soldats ». On verra par la suite, les inexactitudes de cette communication. Car se posent en l'occurrence, les questions suivantes:

a) Légalement, sur la base de l'art. 48 de la loi sur l'assurance militaire fédérale, il a dépassé le plafond légal et atteint le montant de 57 millions. On se demande dès lors, anxieusement, pour quel motif l'administration fédérale des finances se permet, « en vertu de la réglementation en vigueur » (laquelle), de verser les intérêts au compte d'administration de la Confédération, alors que des milliers d'invalides militaires, de veuves et d'orphelins reçoivent des prestations dont l'insuffisance est telle qu'on ne le répètera jamais assez.

b) Quant au Fonds Grenus, l'affaire est beaucoup plus grave, car il s'agit d'une violation des dernières volontés du testateur.

Il vaut la peine d'examiner l'affaire de plus près. Le Conseil fédéral confond l'art. 48 de la loi sur l'assurance militaire 1901, stipulant que: « Les Fonds en question ne pourront être mis à contribution qu'en cas de guerre ». Ceci est exact pour le Fonds des Invalides, mais par contre, il n'y a aucune clause à ce sujet dans le texte testamentaire de feu le baron Grenus. En réalité, on se trouve devant une bien curieuse situation. Pendant les mobilisations de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945, un grand nombre de soldats suisses ont été blessés ou tués au service de la Confédération. Un fonds a été créé pour verser des suppléments de secours aux militaires nécessiteux, blessés au service de la Confédération, ainsi qu'aux veuves, enfants, pères et mères des tués. Et que fait-on ? On accumule les intérêts de ce fonds, et on se refuse obstinément à en céder la moindre part à ceux auxquels le testament du baron de Grenus les destine expressément. Le problème qui se pose, c'est de savoir si l'on peut assimiler aux blessés ceux qui ont subi une atteinte durable dans leur santé pendant le service actif, notamment les tuberculeux. Peut-être serait-ce interpréter un peu largement les clauses du testament. Ce ne serait toutefois pas les violer comme on le fait depuis si longtemps.

En mars 1947 déjà, le Conseil national avait adopté un postulat pour que ces revenus soient

En passant...

Un marmiton de la cuisine électorale

A l'époque où M. Aloys Theytaz n'était pas encore sous-préfet du district de Sierre il éreintait le gouvernement dans le Courrier de Genève en se cachant derrière un pseudonyme.

Il fallait un paravent à ce garçon pour jouer les indépendants.

Aujourd'hui M. Aloys Theytaz ne craint pas dans le Nouvelliste où il sévit, de manier l'encre au nez de nos magistrats.

Il voudrait, décidément, qu'on le prit pour un enfant de chœur.

En réalité c'est un petit marmiton de la cuisine électorale et s'il a pris du galon, à la faveur d'un régime envers lequel il fut cruel, il ne faut pas trop s'en étonner.

L'assiette au beurre inspire, incontestablement, ses talents de major de table.

Tout à tour cocher et cuisinier il fait songer à ce personnage amusant de Molière assez prompt à changer de livrée :

M. Aloys Theytaz se doit de pousser le char de l'Etat avec gravité, en sa qualité de cocher, mais le cuisinier lui, semble enclin plutôt, à la facétie.

A considérer le mépris qu'il témoigne à ses propres articles puisqu'il oppose à ceux qu'il écrivait dans le Courrier un singlant démenti dans ceux qu'il adresse au Nouvelliste, on ne saurait lui en vouloir de dénaturer les opinions d'autrui.

Pourquoi se montrerait-il plus délicat envers un confrère, en effet, qu'il ne l'est envers lui-même ?

M. Aloys Theytaz continue à déclarer que nous sommes partisan d'un seul office de propagande en faveur des vins alors que nous lui avons répété que nous préconisons trois offices distincts sous la dénomination de Chambre de l'Agriculture.

Notre point de vue s'accorde à celui de la Chambre de commerce, à celui des marchands de vins, et à celui des producteurs groupés au sein de l'U.P.U.

Nous avions annoncé que M. Aloys Theytaz se tirerait de ce débat, par une pirouette.

C'est fait.

Nous le félicitons de la souplesse avec laquelle — à défaut d'élégance — il se livre à cet exercice :

L'habitude de changer son fusil d'épaule !

M. Aloys Theytaz nous consacre un long papier au Nouvelliste où il s'essaie à l'ironie.

C'est ainsi qu'il nous blague de n'écriture « qu'en passant » et devant « trois décés » des chroniques qui nécessiteraient de longues méditations...

« Cela doit réjouir singulièrement le vigneron savésien ou anniard rentrant le soir, la pioche sur l'épaule, recru de fatigue et chargé de soucis, que de savoir que M. Marcel appuie ses efforts

autour de trois décés à l'hôtel de la Paix où il écrit... en passant. »

Ainsi s'exprime M. Aloys Theytaz.

Or, jusqu'à présent, ce Monsieur ne nous semblait guère habitué à cracher dans le verre...

S'il a changé d'avis — sur ce point aussi — qu'il s'exécute dans son verre à lui, et non plus dans le nôtre !

Nous ignorons, au surplus, quels sentiments nous pouvons inspirer aux vigneron de Savièse ou d'Anniviers, mais nous doutons un peu que M. Aloys Theytaz qui a combattu si maladroitement l'U.P.U. ait conquis leur sympathie.

Peut-être, accepterait-il de nous confier cas échéant, de quelle manière il s'est fait remercier ?

Pour le reste, il a raison, nous écrivons en passant. Croit-il, cependant, que les solennels pédants, qui sévissent dans les journaux gouvernementaux, dans les soirées-choucroute du parti conservateur ou dans la « page des jeunes couches » du Nouvelliste s'adressent à la postérité ?

Si M. Aloys Theytaz lui-même était assuré de griffonner ailleurs que sur le sable il n'aurait pas le toupet de se déjuger d'un journal à l'autre.

C'est bien parce qu'il est persuadé que tout peut s'oublier — y compris ses pamphlets du Courrier — qu'il se permet de devenir gouvernemental !

Croyez-vous que si nous n'écrivions pas tous en passant, que cela nous chante ou non, on aurait pu le Nouvelliste après avoir ignoré M. Escher le louer ? Qu'on l'aurait vu stigmatiser l'U.P.U. puis le défendre ? Qu'on l'aurait vu porter M. Haegler aux nues et l'ensevelir sous silence ?

Si tout ne s'oubliait pas, on se souviendrait que M. Troillet a repris, pour un office de propagande, une initiative de la Chambre de commerce, on se souviendrait qu'il a été plus fidèle à certains de ses « amis » qu'ils ne le sont aujourd'hui envers lui, on se souviendrait enfin qu'entre les promesses des politiciens et les réalités il y a un monde.

Fort heureusement, le peuple a la mémoire courte et M. Aloys Theytaz lui-même a des blancs, tout noir qu'il se prétende.

Il peut ainsi nous donner des leçons qu'il aurait intérêt à suivre.

Tout cela n'a pas la plus petite importance.

M. Aloys Theytaz nous fait sourire et s'il n'y parvient pas toujours par ses mots, c'est au moins par ses attitudes.

Que voulons-nous de plus ?

Et puis, lui au moins, quand il défend M. Troillet il paraît sincère et cela plaide en sa faveur.

On n'en saurait dire autant de tous ceux que le chef du Département de l'intérieur a placés à la crèche et qui lui décocheraient volontiers le coup de pied de l'âne !

A. M.

utilisés en faveur des soldats malades et des survivants. M. le conseiller fédéral Kobelt avait alors promis d'étudier la question. Il l'a si bien étudiée que, dans son message du 22 septembre 1947, relatif à la révision de la loi sur l'assurance militaire fédérale, on peut lire cette énormité: « Après avoir étudié la question, du point de vue juridique, le Conseil fédéral est arrivé chaque fois à la conclusion que la mise à contribution du Fonds Grenus dans des circonstances actuelles, ne pouvait entrer en ligne de compte. » (Cf. pages 49 ss.).

Chaque année, on rend hommage à ceux qui sont morts au service militaire. Mais chaque année, la situation matérielle et morale des invalides militaires et des veuves et orphelins devient plus précaire. Cette malheureuse situation est due, d'une part, à la passivité et à la peur qu'a le citoyen, de l'administration militaire, et d'autre part, à l'étrange mentalité qui règne au sein du Département militaire fédéral, dont Rempart, l'organe des sections romandes L.P.M.S., dénonce

chaque mois divers aspects qui témoignent du manque de sérieux et de précision de certains hauts fonctionnaires militaires. Il est grand temps de remettre de l'ordre dans cet inimaginable désordre et de faire les choses sérieuses avec des gens sérieux. Non à la forme, mais au fond.

Que chacun veuille bien y penser et nous aider. Les soldats malades ou en bonne santé doivent s'unir et renforcer leur organisation. Car seule une organisation leur permettra d'améliorer le sort de chacun et de tous. Et surtout de mettre un terme à l'incroyable carence du Département militaire fédéral, en matière sociale et juridique. La L.P.M.S. continuera à œuvrer aussi longtemps que cela sera nécessaire pour que ceux qui ont laissé leur santé au service du pays aient le droit de participer aux décisions qui les concernent, sur la base de la parité. Ils ne veulent plus de charité, même officielle, et sauront exiger de ces quelques fonctionnaires, d'être traités comme des hommes.

Ligue des Patients Militaires Suisses,
Groupe local de Montana

L'ÉPÉE ET LA CHARRUE

« L'essor » publie la traduction d'un poème dans la Schulblatt de Bâle (organe scolaire du Département de l'instruction publique de ce canton), poème qui vient illustrer de façon frappante le vœu formulé lors du Congrès de la Fédération internationale des Associations d'instituteurs, tendant à concevoir les manuels d'histoire en plaçant davantage l'accent sur « les acquisitions de la civilisation et les efforts des hommes pour améliorer la condition humaine », plutôt que sur les faits de guerre. Le texte, signé Kurt Klüber, est traduit comme suit :

« Toujours l'histoire de notre pays commence par l'épée.

« Tous les historiens nous racontent les échos des trompettes de guerre et aucun n'évoque les accents mélodieux du premier charrueur.

« Dans notre passé, ce ne sont que massacres de milliers et de dizaines de milliers d'humains et le héros, toujours celui qui a tué le plus.

« Pourquoi célébrons-nous le jour où les champs retentissaient du hennissement des chevaux de guerre au lieu du jour où les chevaux tiraient la charrue pour labourer ces champs ? Pourquoi glorifions-nous plus l'heure où la poudre fut inventée que celle où, pour la première fois, une flamme éclaira le foyer familial ?

« Et alors nous nous étonnons que nos fils courent à leurs armes et que nos filles ne veulent enfanter que des guerriers.

« Ensuite, nous pleurons quand notre pays et nos villes sont détruits et que nos champs absorbent le sang des vaincus au lieu de la rosée du matin.

« Que l'histoire de notre pays commence enfin un jour par la charrue, qu'elle commence en rappelant le moment où l'homme planta en terre le premier grain de blé ! Ne racontons plus à nos enfants le temps où les ennemis détruisaient les murs de nos villes. Racontons-leur plutôt comment nous pâmes démolir nos remparts puisque personne ne nous menaçait plus.

« Ne gravons plus dans la pierre les jours de nos victoires mais bien ceux où il n'y eut plus chez nous de sires et de sujets.

« N'écrivons plus l'histoire de nos guerres, mais comment nous sommes devenus des hommes.

« Nous apprendrons alors à notre jeunesse qu'il y a quelque chose de plus haut que de mourir pour son pays, c'est de vivre pour lui. »

Tourisme national et international Un grand rendez-vous des autocars suisses et européens à Montreux

Les 19 et 20 mai Montreux verra l'arrivée d'un magnifique rallye, celui des poids lourds de la route, des mastodontes des transports de voyageurs. C'est en effet la troisième fois que l'Office du Tourisme de Montreux organise cette manifestation internationale, à laquelle les cars suisses ne manqueront pas d'être également fort nombreux.

Ce « rendez-vous général » des autocars européens est placé sous le patronage de l'Union Internationale des Transports Routiers dont le siège est au Palais Wilson, à Genève, et le rallye est organisé conformément au code sportif international et au règlement sportif national de l'A.C.S.

Les concurrents prendront le départ des différentes régions du continent et de Suisse, et tous les autocars convergeront vers Montreux qu'ils atteindront le 19 mai entre 10 h. et 15 h.

Ce rallye démontrera une fois de plus combien le tourisme routier laisse aux voyageurs de facilités et d'agrément. Les autocars modernes permettent à tous ceux qui n'ont pas d'auto particulière d'accroître les agréments de voyages routiers au long cours.

Rédacteur : Gérald Rudaz

Éditeur-Imprimeur :

A. Montfort, Imprimerie Nouvelle, Martigny.

BANQUE DE MARTIGNY CLOUIT & C^{ie} S. A.

Maison fondée en 1871

PRÊTS sous toutes formes aux conditions les plus avantageuses

Réception de fonds sur carnets d'épargne avec garantie légale.

VALAIS

Chippis. — Assemblée du parti radical

Les radicaux de Chippis se sont réunis hier soir à la halle de gymnastique sous la présidence de M. Roussy. Ce dernier ouvrit la séance en saluant les nombreux membres présents et en remerciant tout particulièrement M. le conseiller national Crittin, M. Wyss, président de l'Association radicale du district de Sierre, MM. les députés Arnold et Zufferey, M. Devanthery, président de Chippis, M. Marin, président de la Jeunesse radicale, M. Meyer, président du parti radical de Sierre, M. Roserens, vice-juge, M. Viscolo, ancien député, accompagné d'une délégation de Montana, les membres radicaux du Conseil communal et d'autres que nous nous excusons d'oublier, d'avoir tenu à assister à l'assemblée des radicaux de Chippis.

M. Devanthery, président, fit un remarquable exposé de la gestion des affaires communales qui sont florissantes grâce à la bonne entente régnant au sein du Conseil et grâce à l'esprit de progrès qui anime la majorité radicale de la cité des usines. Le président Devanthery apporta d'intéressants renseignements sur les réalisations communales et les projets d'avenir. Relevons en passant, à l'intention de nos adversaires qui croient encore aux « bourdes » et aux préventions que l'on entretient contre le parti radical, que la commune radicale de Chippis a voté de larges crédits pour l'église et qu'elle assure au desservant de la paroisse un traitement convenable. Tirez la conclusion, messieurs les pourfendeurs des radicaux « athées » anti-religieux et chrétiens de deuxième cuvée...

M. le conseiller national Crittin se fit un plaisir de féliciter l'administration radicale de Chippis pour la bonne gestion des affaires communales. Il démontra ensuite la nécessité pour chaque citoyen de s'intéresser à la chose publique, surtout à l'époque incertaine que nous vivons. Egrenant ses souvenirs d'une magnifique carrière exclusivement consacrée au service de la communauté suisse et valaisanne, M. Crittin rappela que les radicaux ont été les créateurs de la démocratie en Suisse et les initiateurs d'une doctrine sociale inspirée d'un esprit suisse et non emprunté à l'étranger. L'orateur cita une longue liste d'œuvres sociales mises sous toit grâce à l'impulsion radicale et brossa un large tableau de ce que la Suisse, aujourd'hui prospère, paisible et unie, doit aux principes de 1848 et de 1874.

M. Louis Roserens, ce vétéran de la lutte pour nos idées, remercia avec émotion M. Crittin du grand plaisir qu'il avait procuré aux radicaux de Chippis par sa brillante causerie. M. Roserens participe depuis plus de 40 ans à l'activité radicale valaisanne et il sut, mieux que personne, trouver les mots qui convenaient pour affirmer sa foi en l'avenir des idées saines et propres qui font la base du radicalisme.

La soirée se termina par une collation, dans une ambiance de parfaite camaraderie et du meilleur esprit civique.

Monthey. — L'assemblée du Parti radical

De nombreux citoyens avaient répondu lundi 30 avril à la convocation que leur avait adressée le Parti radical-démocratique de Monthey. L'assemblée, qui se tint dans la salle du cinéma Mignon, s'ouvrit à 20 h. 30 sous la présidence de M. Jean-Louis Descartes.

L'ordre du jour comportait un rapport sur l'activité de la municipalité et les habituels « divers ». Après la lecture du protocole, M. Descartes salua les personnes présentes, tout en s'excusant de ne pas avoir réuni plus tôt le Parti comme il en avait été décidé au cours d'une assemblée précédente. Puis il passa la parole à M. Marc Giovanola, président de la commission des Travaux publics qui décrivit les réalisations de son dicastère durant les années 1949 et 1950. Mieux que des paroles, les transformations heureuses qu'a subies Monthey au cours de cette législation démontre que grande a été l'activité déployée. M. Giovanola fit part ensuite des projets dont on envisage la réalisation, touchant particulièrement l'application du plan d'extension que vient d'adopter la municipalité. Ce rapport, vivement applaudi, fut suivi d'une discussion au cours de laquelle diverses questions furent posées.

Ce fut ensuite au tour de M. Gutknecht, président de la commission des Services industriels d'exposer l'activité de ses services. Après avoir énuméré les travaux de prospection auxquels il fallut se livrer pour trouver de nouvelles sources d'eau potable, M. Gutknecht décrivit succinctement les tâches imposées au Service électrique, dont les plus importantes sont la normalisation du réseau existant et son développement, ainsi que l'introduction d'un tarif unique.

Des applaudissements ponctuèrent la fin de l'exposé, après quoi M. Delacoste, président de la municipalité fit un rapide tour d'horizon des affaires communales en général, en remerciant ses collègues de la bonne volonté et de l'aide précieuse apportée à l'administration de la commune. M. Delacoste profita pour présenter et commenter les récentes tractations concernant la rénovation technique de l'A.O.M.C. dont le *Confédéré* donna ici même un aperçu détaillé. La fin de ce rapport fut vivement approuvée par l'assemblée.

Aux « divers », notons l'interpellation de M. Charles Bertrand, ancien conseiller municipal, au sujet de l'état actuel du pont en bois dit de « Napoléon » qu'il importe d'élargir pour éviter des accidents en cet endroit dangereux. Un avant-projet ayant été présenté par le Département des Travaux publics, cette affaire ne doit pas tarder à être liquidée. MM. Pierre Contat et Défago interpellèrent également, l'un pour interdire la circulation en des lieux dangereux, l'autre au sujet de la récente circulaire municipale ayant trait au déclassement de Monthey en zone urbaine.



LEYTRON ★ 13 mai 1951

59^{me} Festival des Fanfares radicales du Centre

organisé par „La Persévérance“

Programme du Festival

8 h. : Réception sur la place de la St-Martin; Remise du drapeau de la Fédération par la « Villageoise » de Chamossion;
8 h. 30 à 9 h. 30 : Répétition du morceau d'ensemble;
— Discours de réception;
— Vin d'honneur;
— Exécution du morceau d'ensemble;
— Distribution des distinctions de mérite.
9 h. 30 : Défilé des sociétés;
10 h. 30 : Office divin avec le concours de l'harmonie « La Villageoise » de Chamossion. Sermon de M. le recteur G. Crettol.
Dès 11 h. 30 : Concert des sociétés et discours;
12 h. : Banquet;
18 h. : Fin du concert. Bal.

Horaire des trains :

Arrivée de Martigny : 7 h. 07;
» » Sion : 7 h. 42;
Départ dir. Martigny : 18 h. 28, 19 h. 51,
21 h. 51.
» » Sion : 20 h. 06, 21 h. 14,
22 h. 22, 00 h. 01.

Service d'autocars Riddes-Leytron-Riddes à tous les trains.

N. B. — Selon décision de l'assemblée des délégués, les sociétés ne sont pas autorisées à quitter la cantine de fête avant 18 h.

L'éclatant succès du Festival des fanfares radicales-démocratiques d'Entremont, à Orsières

Dimanche 6 mai 1951, dans le décor ravissant d'Orsières, que surplombe la couronne de ses hameaux aux noms évocateurs comme Reppaz, Commeire, La Rosière, etc., s'est déroulé le festival des fanfares radicales-démocratiques de l'Entremont. Ces manifestations ont toujours un caractère intime très agréable car elles sont une occasion de resserrer les liens d'amitié entre les participants et en même temps de développer l'art musical instrumental. Après un cortège dans les rues pavées d'Orsières, et après une cordiale allocution de bienvenue de la part de M. Jean Crettex, conseiller municipal, une foule considérable s'était rassemblée sur la place de fête, à proximité du cinéma.

Tout à tour, les fanfares suivantes : *La Fraternité* de Liddes, sous la direction de M. Edmond Forré; *L'Avenir* de Bagnes, dirigée par M. Paggiotti; *L'Union* de Bovernier, sous la bannière de M. Jules Gross; *L'Avenir* de Sembrancher, conduite par M. Este, et *L'Echo d'Orny*, d'Orsières, guidée par M. Ch. Jenton, professeur, exécutèrent, respectivement des morceaux de circonstance, qui sont un vivant témoignage de l'effort musical considérable accompli par ces musiciens et des résultats remarquables auxquels ils sont parvenus.

Parmi les personnalités présentes, signalons MM. Crittin et Germanier, conseillers nationaux; Henri Défayes, président du Grand Conseil — du moins dans quelques jours! — MM. Louis Perrodin, Voutaz, Rebord, Marcel Troillet, députés; Alexis Landry, membre du comité du *Confédéré*, Georges Clavaz, député-suppléant; Jérôme Cottier, juge de Bovernier; Adolphe Ribordy, juge de Sembrancher; René Besse, vice-président de Sembrancher, etc..., ainsi que de ravissantes jeunes filles, d'une rare élégance.

La remise des médailles aux vétérans

M. Oscar Darbellay, président de l'Association valaisanne des musiques, remit aux vétérans qui ont plus de 25 ans d'activité, des médailles en guise de reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait en faveur de l'essor de l'art instrumental.

Ce sont : MM. Hermann Nicollier et Rey Edouard, de *L'Avenir* de Bagnes, et Jules Gross, de *L'Union* de Bovernier. Nous leur adressons à notre tour, nos vives félicitations.

Les discours

Tout festival doit comporter, dans son programme, les discours des magistrats et hommes politiques du parti. M. Francis Germanier, conseiller national, apporta le salut du radicalisme qui se confond avec la démocratie. Il souligna que celle-ci était tout le contraire de la démagogie et il s'éleva contre les plaintes permanentes de certains agitateurs, ainsi que contre les dangers croissants de l'étatisme. Il mit en évidence les efforts tentés aux Chambres fédérales par les mandataires radicaux, pour la fixation des prix à la production et l'élaboration du statut du vin. Enfin, en termes vibrants, il conclut sur une note d'optimisme, qui cadrait bien, d'ailleurs, avec le soleil d'espérance qui brillait en cette belle journée printanière.

A son tour, M. Camille Crittin, conseiller national, rappela tout d'abord le souvenir de M. Paul Troillet, fondateur du parti radical d'Orsières, dont les compétences administratives à la commune d'Orsières furent nettement reconnues. Puis le distingué orateur rappela les principes élémentaires de la démocratie qui exige des chefs, et non

La discussion n'étant plus demandée, M. Descartes clôtura l'assemblée en annonçant une prochaine réunion pour le début de l'automne, à l'occasion de laquelle le comité sera renouvelé.

B.

Echos du Congrès du parti radical suisse

Samedi et dimanche 29 et 30 avril se réunissaient à Coire les délégués du P.R.D.S. sous la présidence de M. Aléardo Pini, président du Conseil national.

Venus de presque tous les cantons suisses, les participants furent très nombreux malgré l'excentricité du lieu de réunion.

Les délibérations de samedi débutèrent par un rapport de M. E. Dietschi, conseiller national de Bâle, sur le problème du financement du programme d'armement. La discussion qui suivit mit aux prises les partisans et les non-partisans de l'impôt sur les boissons. Signalons spécialement l'intervention de M. Pierre Glasson, le dynamique conseiller d'Etat radical de Fribourg, qui fit entendre la voix des romands avec le splendide talent oratoire qu'il possède. Très écouté, M. Glasson, qui pourtant n'est pas un vigneron, mais qui comprend les inquiétudes des travailleurs de la vigne au sujet de l'impôt que l'on voudrait instituer sur la production indigène, défend avec chaleur et patriotisme les intérêts de cette fraction du peuple suisse.

M. le président Pini, toujours si compréhensif et conciliant, rappela ensuite fort à propos, l'intervention dans un congrès précédant de M. Jules Luisier, président du parti radical valaisan sur les questions agricoles et viticoles.

« Des promesses ont été faites à cette occasion, s'écria l'éminent orateur, et ces promesses doivent être tenues. »

Le projet de financement de notre défense nationale ayant été renvoyé au Conseil fédéral, faisons confiance en nos autorités qui, suffisamment renseignées, finiront par trouver la bonne formule en ce qui concerne l'impôt sur les boissons.

La journée de dimanche portait à son programme le rapport annuel de la direction du parti ainsi que le rapport sur l'activité du groupe radical des Chambres fédérales. Puis il fut procédé à la réélection des organes du parti pour la nouvelle période statutaire de 3 ans. M. le président Pini fut confirmé par acclamation dans sa fonction. Le comité directeur comprendra comme nouveaux membres romands, M. P. Glasson, conseiller d'Etat de Fribourg; M. Borel, président des radicaux genevois et M. Cottier, député de Lausanne. Le Valais est représenté au comité central par M. C. Crittin, conseiller national.

Les délégués eurent en outre l'agréable plaisir d'entendre le magistral discours de M. le conseiller fédéral Petitpierre ainsi que celui non moins intéressant de M. le conseiller fédéral Kobelt sur notre défense nationale.

Un participant.

Bovernier. — † Germain REBORD

La terrible faucheuse frappe décidément d'une façon inconsiderée jeunes et vieux, riches ou pauvres. Il y a un peu plus d'une année un terrible accident emportait vers l'éternité le jeune Fernand Michaud, âgé de 15 ans à peine, tandis que son compagnon de route Germain Rebord, blessé seulement pouvait reprendre ses occupations après quelques semaines de soins dévoués. La mort qui l'avait frôlé de son aile sinistre ne se tint pas pour battue et revenant à la charge emporta notre ami Germain vers la bienheureuse éternité après quelques jours de maladie seulement. Tes souffrances sont terminées cher ami! Nous avons peine à croire à une telle séparation et cependant oh! triste réalité! Nos pauvres yeux de chair ne verront plus ton doux sourire! Nous n'entendrons plus ta voix si harmonieuse! La mort a clos à jamais tes paupières et tes lèvres! Mais ton exemple nous reste. Tu as été pour nous un modèle de bonté, de générosité, un camarade exemplaire. La voie que tu as essayé de nous montrer nous la suivrons. Et puisque maintenant tes yeux sont enfin ouverts sur la pleine lumière, du haut du Ciel où tu te trouves, continue à veiller sur nous, fais descendre sur tes parents inconsolables le baume vivifiant et réparateur que toi seul sais et peut leur donner.

Par la pensée à travers les espaces infinis continuons à demeurer unis en attendant le jour heureux où il n'y aura plus ni larmes ni séparation et où nous nous trouverons réunis pour toujours.

Tes camarades éplorés.

CAFÉS GRAND-DUC
Voilà du Café!!!

Des cuisiniers réputés recommandent:



Les excellentes graisses comestibles SAIS pour chaque ménage, car...



Faire une bonne cuisine, c'est bien; la faire avec SAIS, c'est mieux!

Des recettes de cuisine intéressantes peuvent être obtenues dans les magasins d'alimentation.

VENDRE
c'est bien!
Bien vendre
c'est mieux!
L'AGENCE IMMOBILIÈRE PATENTÉE
Paul BAGAÏNI, à Sion

vous assure tout SUCCÈS dans vos transactions immobilières — Ventes, achats
Confiance et discrétion absolue

Renseignements et inscriptions gratuits
Bureau, rue de la Dixence - Tél. 2 18 38

Triple Sec
MORAND
MARTIGNY

Grande victoire radicale à Genève

Hier se sont déroulées les élections municipales dans le canton de Genève. Les premiers résultats connus consacrent une éclatante victoire des radicaux qui gagnent 8 sièges au Conseil communal de la ville de Genève alors que les grands vaincus sont les communistes qui perdent 9 sièges et ne seront plus que 15. Les chrétiens-sociaux gagnent 4 sièges et les socialistes un. Les nationaux-démocrates restent sur leurs positions.

Cette brillante victoire de nos amis radicaux genevois prouve quelle confiance accrue les citoyens accordent au parti de gouvernement par excellence qu'est le parti radical et confirme que nos idées correspondent bien aux aspirations profondes du peuple.

Victoire radicale à Lucerne

Les élections du Grand Conseil dans le canton de Lucerne se soldent par une nette victoire radicale. Les radicaux gagnent 6 sièges alors que les socialistes en perdent 3, les indépendants 1 et les communistes 2. Ce dernier parti n'est plus représenté au Grand Conseil. Les conservateurs-catholiques et les chrétiens-sociaux restent sur leurs positions.

Aux Grisons, les démocrates conservent leurs 38 sièges au Grand Conseil ; les conservateurs en auront 32 (+ 4), les radicaux 22 (+ 2), les socialistes 7 (+ 1), les sans-parti 4 (sans changement).

FERNAND DUBUIS A GENÈVE

Ce peintre de chez nous qui avait présenté à Sion, en 1949, un ensemble de ses œuvres, vient de voir son talent consacré à Paris par une exposition.

La Galerie Georges Moos montrera, du 10 au 30 mai, des toiles récentes qui attesteront la vigueur et la maturité de son talent. Vernissage jeudi 10 mai, à 17 h.

MARTIGNY

Un confrère en deuil

Nous apprenons avec tristesse que M. Willy Stalder, publiciste au journal Le Rhône, vient de perdre sa mère, décédée à Zurich dans sa 71e année.

Nous prions M. Stalder de croire à nos sentiments de profonde sympathie.

Cinéma Etoile, Martigny

Programme de la semaine du 7 au 13 mai :

Lundi 7 : Prolongation et dernière séance de L'héritière.

Mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 : Les amuseurs publics n° 1 dans leur dernier film, Abbott et Costello Au Pensionnat de jeunes filles.

Dès vendredi 11 : Marie Walewska. C'est une réédition longtemps attendue, le plus beau et le plus poignant des films avec la grande Greta Garbo et le séduisant Charles Boyer, un chef-d'œuvre d'une rare beauté ; ceux qui ont vu ce film inoubliable voudront le revoir pour confirmer sa grandeur éclatante, sa profonde humanité et son éternelle actualité.

Concert de chant

Nos deux sympathiques sociétés chorales, le Chœur de dames et le Chœur d'hommes donneront ensemble un grand concert sur la Place centrale mardi 8 mai, à 20 h. 30.

En voici le programme :

Chœur d'hommes :

Notre terre à nous, E. Jaques-Dalcroze ; Mon pays rustique séjour, H. Lang ; Le petit berger, Ch. Martin ; Mon petit village, Ed. Moudon.

Chœur de dames :

Le cœur de ma mie, E. Jaques-Dalcroze ; Vent de mer, P. Maurice ; Sérénité, H.-P. Moreillon ; Le coucou, H.-P. Moreillon ; Viens doux printemps, J. Haydn ; Les traîneaux, A. Thomas.

Chœur d'hommes :

Montagnard, L. Broquet ; Vendanges, P. Mische ; Le vieux chalet, J. Bovet ; Gloire au vin, H.-P. Moreillon.

Chœur de dames et Chœur d'hommes :

Présages du printemps, A. Mendelssohn.

Un programme de fête original au Corso

Nous approchons de la « Fête des Mères ». Un véritable spectacle de famille s'imposait.

Dès demain, mardi, deux grands films au même programme : Bill and Co, le cirque des perruches. Ce que vous n'avez encore jamais vu. Une attraction sensationnelle qui vaut à elle seule le déplacement. Que penseront nos gymnastes en voyant une perruche faire « la croix » aux anneaux ? Que d'efforts, que de patience n'a-t-il pas fallu pour dresser ces oiseaux !

Au programme aussi, un des plus récents films arrivés de Paris : Trois télégrammes, un film délicieux qui symbolise, mieux que tout autre, l'esprit nouveau de la production française et sa qualité, cet esprit et cette qualité qui lui valent le titre de « champion du monde 1950 ».

Dimanche à 17 h. 15, séance spéciale pour enfants avec « Bill and Co ».

Ski-Club

La course au col du Vieux (région d'Emosson) aura lieu le samedi 12 et dimanche 13. Le départ est fixé samedi à 15 h. 30. Les participants sont priés de s'inscrire jusqu'à samedi à 11 h. auprès de Paul Cassaz.

Toujours l'office de propagande

Mise au point

Le Nouvelliste du 3 mai a publié deux articles signés M. et A.L. qui laissent entendre que l'U.P.V. aurait abandonné son projet de trois offices de propagande distincts pour se rallier à l'idée d'un office généralisé.

C'est, de la part des auteurs de ces articles, prendre leurs désirs pour des réalités.

En vérité, l'U.P.V. n'a pas dévié de sa ligne de conduite. Elle continue à préconiser des offices distincts, autonomes et ayant leur financement particulier.

Ces offices se rejoignent par le haut en une Chambre valaisanne de l'agriculture qui coordonnerait les efforts pour toute propagande intéressant l'ensemble de la production valaisanne.

De plus, l'U.P.V. insiste sur l'urgence de la mise sur pied de ces offices et demande que cet objet soit porté sur la liste des tractanda de la session de mai.

Nous publierons d'ailleurs une mise au point plus détaillée dans le prochain numéro du journal Union. U.P.V.

Nous avons également reçu une communication de l'Union des négociants en vins du Valais à propos de l'Office de propagande. Faute de place, nous la publierons dans le prochain numéro.

AUTO-ÉCOLE par moniteur qualifié
R. FAVRE Voitures Camions - Cars
SION Tél. 2 18 04 MARTIGNY Tél. 6 10 98

LES SPORTS

Football

Le championnat de football tire à sa fin et l'on assiste à des matches de liquidation qui n'ont plus d'importance, sauf pour les premiers et les derniers classés. Nos équipes valaisannes de première ligue ont justement rencontré hier des adversaires placés, l'un en tête, Malley, et l'autre en queue, Stade Lausanne.

Résultat : victoire de Malley sur Sierre (4-1) et de Stade sur Martigny (3-0).

En deuxième ligue, la situation s'est éclaircie à l'avantage de Sion par suite de la défaite de Monthey à Viège, le jour de l'Ascension, alors que Sion battait hier Chippis par 3-0. La rencontre entre les deux leaders sera déterminante.

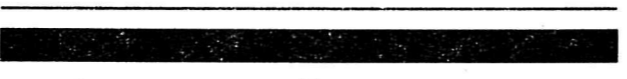
En troisième ligue, on a enregistré les résultats suivants : Ardon-Sion II, 0-4 ; Chalais-Châteauneuf, 2-1 ; Fully-Saxon, 0-2 ; Vernayaz-Bouveret, 0-0 ; Monthey-Muraz, 4-3.

Cyclisme

KUBLER, GRAND VAINQUEUR DU TOUR DE ROMANDIE

Sur les cinq arrivées de ce Tour, Kubler s'est classé quatre fois premier ! Seul l'Espagnol Ruiz a réussi à passer une fois la ligne avant notre champion suisse qui connaît une forme étincelante. Metzger, qui s'est cramponné jusqu'au bout à sa place de leader ex-æquo avec Kubler, a été victime de la malchance au cours de la dernière étape et a rétrogradé à la 4e place.

Koblet a fait son possible pour tenter d'inquiéter Kubler mais le grand Ferdie est imbattable actuellement et Koblet doit se contenter d'une deuxième place qui prouve un réjouissant retour en forme avant les grands Tours d'Italie, de France et de Suisse.



Madame Veuve

Monsieur Denis BENDER, à Mazembroz-Fully ; Monsieur Alesti BENDER et ses enfants, à Mazembroz-Fully ; Madame et Monsieur Julien BOSON-BENDER et leurs enfants, à Fully ; Mademoiselle Berthe BENDER, à Mazembroz-Fully ; Les enfants et petits-enfants de feu Oscar COPT, à Fully ; Les enfants et petits-enfants de feu Joseph-Marie RODUIT-COPT, à Fully et Lausanne ; ainsi que les familles parentes et alliées, à Fully, iFnhaut, Orsières, Riddes et Saillon, ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve

Etienne-Alphonse BENDER

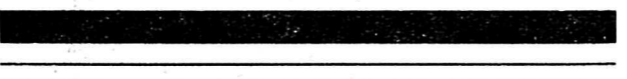
née Alexandrie Copt

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante et cousine, pieusement décédée à Fully, le 7 mai 1951, dans sa 79e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le jeudi 10 mai, à 10 h., à Fully.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Maurice LOVEY

pharmacien

à Martigny, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part ainsi que la Schola de Martigny.

ETOILE
Mardi 8 - Mercredi 9
Jeudi 10
Les amuseurs publics No 1 dans leur dernier grand film
Abbott et Costello au **PENSIONNAT** de **JEUNES FILLES**

†
Madame Louis DARBELLAY et sa fille Jacqueline
profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie, remercient de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Connaissez-vous le livre du jour
„LE BONHEUR PAR L'AMOUR“

ON CHERCHE DE SUITE
20 manœuvres pour fabrique de chaux, Monthey ;
10 manœuvres pour carrière de quartz, Charrat.
Faire offr. à Fabrique de chaux J. Dionisotti, Monthey

CORSO
DÈS MARDI, à l'occasion de la FÊTE DES MÈRES un véritable spectacle de famille
Ce que vous n'avez jamais vu
LE CIRQUE DES PERRUCHES

TROIS TÉLÉGRAMMES

... il était une fois, un petit télégraphiste qui heurta un camion et perdit ses trois télégrammes, dont un destiné à M. Herriot, président de la Chambre.
Drame : tout un quartier (le quartier Mouffetard, le plus pittoresque de Paris), dans un merveilleux élan, se solidarisa pour aider le petit télégraphiste à retrouver ses 3 télégrammes.
BONTE - GENEROSITE - GAITE
CES DEUX FILMS AU MÊME PROGRAMME

HERNIES Le bandagiste spécialiste fabricant de bandages.
MAURICE VOGT vous recevra à SION, Hôtel du Midi, chambre 2, entrée porte cinéma, les vendredi 11 et samedi 12 mai.
Bandages pour toutes hernies, modèles éprouvés, excellents bandages souples pour après opération.
Ceintures pour tous les cas, après opération, descente d'estomac, reins, éventration, obésité, etc.
Corsets sur mesures, simples et spéciaux. Consultations dès 9 h.

PIEDS fatigués... déformés, affaiblis avec cors, oignons, exigent un support plantaire exact. La plus riche collection est à votre disposition.
VENEZ faire examiner vos pieds
Varices... Grand choix de bas élastiques, sans couture, renforcés pour fortes varices, genouillères, bandes élastiques, modèles spéciaux.
Démonstration-vente par le spécialiste
MAURICE VOGT à SION, Hôtel du Midi, vendredi 11 et samedi 12 mai prochains. Consultations dès 9 h.

Je cherche de suite un **électricien** diplômé, si possible avec maîtrise fédérale. Faire offres avec certificats à Fabrique de chaux J. Dionisotti, Monthey (Us).

Employé (e)
au courant de tous travaux de bureau demandé (e) par commerçant du Valais. Faire offres avec présentations sous chiffre 105, à Publicitas, Martigny.

Perdu
mercredi 2 mai, entre 18 et 19 h., à la rue du Rhône **une paire de gants** en peau, doublés. Les rapporter, au bureau du journal, contre récompense.

A LOUER à de bonnes conditions petit **jardin fruitier** entre Martigny-Ville et Bourg. S'adres. à VEUTHEY, fers, Martigny-Ville.

A VENDRE toutes machines concernant **atelier de menuiserie** y compris 6 m³ bois de sapin. Possibilité de louer les locaux. S'adr. à M. A. BARRAS, r. de la Déléze, Martigny-Ville.

Peugeot 202
modèle 1948, moteur révisé, peinture et intérieur neufs. S'adr. à Georges GAY, Charrat, tél. 6 30 60.

A vendre environ 4000 kg. **d'Anticorodal** au meilleur prix du jour. Ecrire sous chiffre 599, à Publicitas, Sion.

Demandez une démonstration sans engagement

de la machine à laver automatique la plus appréciée aux Etats-Unis et aussi celle qui s'adapte le mieux aux besoins de la ménagère suisse

Westinghouse

Distributeur pour la Suisse : W. SCHUTZ S.A., Av. Ruchonnet 3, Lausanne
En vente à Martigny : **MAURICE WITSCHARD, Les Champs-Neufs**

SAXON - A louer un appartement

de 4 pièces et salle de bains dans l'immeuble du Casino de Saxon. Pour renseignements s'adresser à « Immeubles Casino » Saxon ou tél. (026) 6 23 58.

Maison TROTNET, Monthey Téléphone 4 23 31
Organisation de Tombolas
— Fournitures de lots et billets
Marchandise spéciale pour tombolas

Opératif
CAP CORSE

IIA-2121

FORD gagne à nouveau une des épreuves les plus dures du monde.

L'équipe helvète-belge Berney/Loos vient de couvrir en cabriolet Ford V-8, muni de surmultiplication, la distance « Le Cap-Paris » de 15 237 km. en 14 jours, 13 heures et 19 minutes. Elle a ainsi battu de plus de 2 j. 1/2 le record précédent, qu'on croyait établi pour des années.

C'est une nouvelle confirmation de l'endurance extraordinaire des voitures Ford, qualité qui s'ajoute heureusement à leur consommation des plus réduite: tout récemment encore une « grosse » américaine de 19 CV. — 6 cyl. équipée d'Overdrive — réalisa sous le contrôle du Touring Club Suisse une consommation moyenne de 9,7 li./100 km.

Les deux caractéristiques d'endurance et d'économie font de la Ford la voiture la plus favorable pour tout automobiliste.

Les distributeurs officiels de la marque se tiennent volontiers à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.

FORD

SION : KASPAR FRÈRES, GARAGE VALAISAN

Effeulleuses

Je cherche pour la saison 1951, 2 bonnes. Prix : Fr. 2,80. Ecrire à Jean Bovay, vigneron, à Eppes (Lavaux).

A vendre, faute d'emploi, une voiture

Peugeot 202

à l'état de neuf, intérieur cuir, toit ouvrant. Prix intéressant. Ecrire sous chiffre P 5848 S, Publicitas, Sion.

Trousseaux de lingerie

complets, tous les draps de dessus et de dessous en pur coton double-fil, au prix avantageux de

Fr. 420.—

Le trousseau peut être réservé pour plus tard. Monogrammes et broderies compris dans le prix. **Commodités de paiement.** Demandez tout de suite échantillons.

Mlle S. BORNSTEIN
Rümelinbachweg 10, Bâle

On demande à louer une **VACHE**

pour l'écurie cet été. On la prendrait en suite.
S'adr. Francis Moreillon, Frémères-s-Bex.



Soyez très exigeante à l'égard de Persil

Que ce soit la blancheur éclatante, la fraîcheur et la propreté du linge qui vous tiennent à cœur, que la richesse du lissu en savon ou son rendement, peu importe, Persil vous donnera pleine satisfaction, parce que c'est une lessive complète répondant aux plus hautes exigences. Comparez si vous voulez: le résultat sera en faveur de Persil. Femme soigneuse blanchit au Persil.

Persil



Hors de pair aussi pour la machine à laver
Trempez à l'Henco * Rincez au Sil

PERSIL, LE BON PERSIL

HENKEL, BALE

PF 8123

CONDUCTEURS DE PELLES

sont demandés pour toute la saison sur chantiers de montagne. Pelles électriques Bucyrus de 80 tonnes. S'adresser Entreprise Liebhauser S.A., Sion

JEEP LAND-ROWER

Pour l'achat d'une jeep Land-Rower, adressez-vous à l'Agence officielle:

GARAGE LUGON, ARDON, tél. 412 50

A VENDRE

Au centre de Monthey, bâtiment de 3 appartements et locaux commerciaux, rapport 6%. Conditions intéressantes;
1 bâtiment locatif de 4 appartements, magasin et arrière-magasin et jardin attenant de 150 m.;
1 chalet dans station hôtelière, 2 appartements avec confort, alt. 1000 m., avec terrain attenant de 6000 m. A remettre dans localité industrielle un commerce d'alimentation bien situé. Chiffre d'affaires intéressant. De suite ou date à convenir.
Pour renseignements, s'adresser à Félix RICHARD, courtier patenté, tél. 4 21 56, Monthey.

A louer, évent. à vendre à un prix très avantageux, entre SIERRE et GLAREY un appartement

de 5 chambres, cuisine, bain, chambre à lessive, cave, éventuellement avec un petit magasin et une grande cave-dépôt.
Ecrire à case postale n° 76, Sierre.

Toujours en forme grâce au café
de Malt Kneipp
Seulement Fr.1.40 la livre!

Agence d'affaires Cyprien Varone SION
Encaissements — Recouvrements — Litiges
Bureau spécial — 30 ans de pratique
Recours — Renseignements — Comptabilité
Ventes — Achats et gérances d'immeubles
Rue de la Porte-Neuve, tél. 2 14 68

LE DOCTEUR

GASPARD BURGNER

Spécialiste en chirurgie F.M.H.

Ancien premier assistant de la Clinique chirurgicale de l'Université de Berne

a ouvert son cabinet de consultations

à SION

Rue de Lausanne, Maison Café de Lausanne

Consultations de 10 à 12 heures et sur rendez-vous

Téléphone 2 26 66

On demande de suite pour Château-d'Oex, **une personne**

d'un certain âge ou une jeune fille de confiance, pour un ménage de deux personnes. Faire offres s. chiffre P.P. 34.631 L, à Publicitas, Lausanne.

A vendre **Camion Saurer**

Diesel 15 CV., modèle 40, véhicule à l'état de neuf, pont de 4 m., bâché.
S'adr. à Georgis GAY, Charraz, tél. 6 30 60.

A VENDRE

Chevrolet

modèle 1947, très peu roulé. Superbe voiture. Bas prix.
S'adr. à Georgis GAY, Charraz, tél. 6 30 60.

FEUILLETON DU CONFÉDÉRE 59

Princesse mais esclave

PAR LOUIS D'ARVERS

« Liane ! appela-t-elle, venez à la rescousse. Je prie jusqu'à l'humiliation le prince du chant de nous faire l'honneur d'une visite, et je n'arrive pas à triompher de sa résistance...
— Nous serons très heureux tous, et... très fiers, dit-elle avec un peu d'effort.
Corrèze s'inclina :
— L'honneur et la fierté ne peuvent être que pour moi, dit-il. Je viendrai une heure avant de prendre l'express de nuit et je chanterai pour vous deux.
Ce disant, il s'inclina pour prendre congé et s'éloigna rapidement.
Ce même soir, par malchance, un journal de Paris publiait en ses échos moindains, une note sur le sauvetage, par Corrèze, d'une princesse russe en péril dans la tempête.
Jane de Sonaz n'était pas étrangère à la rédaction de cet article, mais ses amis ne s'en doutaient naturellement pas. Xénia en fut agacée et préoccupée.
Orlof s'emporta et voulut rejoindre Liane pour faire passer sur elle cette colère.
(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France.)

Sa sœur la retint.
— Du calme, du calme, mon cher. Qui sait si demain le même journal ne s'amusera pas à décrire votre intimité avec votre négresse...
« Croyez-moi, laissez ignorer cet article à Liane, ajouta-t-elle et cela d'autant plus que j'ai invité, personnellement, Corrèze à venir ce soir chanter pour moi, et j'entends qu'il soit correctement reçu.
— Vous aussi ! Il ne manquait plus que de voir participer à l'engouement du jour pour ce cabot !
— Ce n'est pas un cabot et il n'est pas question d'engouement. La villa des Mimosas est à nous deux ; j'entends y recevoir qui me plaît, dit-elle nettement, et j'ajoute que je considérerais toute offense faite, ce soir, à Corrèze, comme s'adressant à moi-même.
— Vous devenez romanesque en vieillissant, et Liane semble vous communiquer son goût irritant pour les grands mots et les belles phrases, railla-t-il en soulevant ses larges épaules.
— La vieillesse apporte parfois un peu de lucidité à travers beaucoup d'expérience, et je reconnais volontiers que je n'aurais peut-être pas apprécié votre femme, il y a trente ans, comme je l'apprécie aujourd'hui.
— Vous n'allez pourtant pas me dire que vous la trouvez amusante ? fit-il, étouffant un bâillement.
— Amusante ? non, mais patiente et digne oui... et, fort heureusement pour vous, d'une honnêteté qui résiste même à votre inconduite.
Pendant cette escarmouche entre le frère et la sœur, Liane se faisait conduire à Nice dans sa victoria personnelle attelée de deux pur sang qui faisaient l'admiration des connaisseurs.
Grâce à Dieu, son cerbère Yvan était légèrement souffrant et elle n'avait pu yvagner que son beau Loris, assis bien sagement à côté d'une splendide gerbe de fleurs qu'elle destinait à une malade.

Elle portait un manteau fait de la dépouille d'un ours blanc rehaussé d'une garniture de martre comme on ne s'en procure qu'en Russie ; et ainsi vêtue, elle était si belle et si somptueusement élégante que les promeneurs se retournaient sur son passage.
Soudain elle eut un coup au cœur et ses yeux se brouillèrent ; elle doutait de leur témoignage. Un équipage des écuries d'Orlof, et non des moindres, croisaient sa voiture.
Le prince était assis à côté de la mulâtresse, qu'il continuait, comme par gageure, à honorer de ses faveurs, et celle-ci était fièrement un manteau absolument semblable à celui qu'elle-même, Liane, portait.
Orlof avait commandé pour les deux femmes, sur la demande de Casse-Croûte vraisemblablement, les mêmes somptueuses fourrures.
On ne pouvait guère aller plus loin dans l'outrage, et, si blasée que fût la jeune femme sur les odieuses provocations de son mari, celle-ci devait lui être plus odieusement pénible encore parce qu'elle était publique.
Sous le feu convergent des regards, indignés ou pitoyables qui allaient d'un équipage à l'autre, elle réussit cependant à rester impassible en apparence. S'obligeant à regarder droit devant elle, elle feignit de n'avoir pas remarqué la limousine qui, sur un mot d'Orlof évidemment, prenait de l'avance et disparaissait dans un tourbillon de poussière.
Mais, dès qu'elle fut éloignée suffisamment du lieu du scandale, elle donna l'ordre du retour, renonçant aux visites qu'elle avait projeté de faire.
Aussitôt rentrée, elle fit porter les fourrures chez son mari. Un court billet lui faisait savoir que, ne voulant plus les lui faire, elle pensait qu'il en trouverait sûrement l'emploi.
Ceci fait, elle se sentit plus calme, et sa belle-sœur,

venant lui demander une tasse de thé, ne soupçonna pas l'incident.
Quant à Serge, le seul fait de retrouver les fourrures dans son appartement n'ajouta rien aux regrets, qu'il avait eus, malgré tout, de ce qu'il appelait une stupide rencontre. Bien au contraire, ces regrets disparurent ne laissant place qu'à la colère, car il n'admettait pas la rébellion de sa femme.
Heureusement pour celle-ci, le prince de Monaco dinait à la villa ce soir-là, et Serge n'avait que le temps de passer son habit s'il voulait être sur la terrasse pour recevoir cet hôte de distinction.
Il n'avait donc pas vu sa femme quand il arriva au salon dont elle faisait les honneurs avec son habituelle bonne grâce. Elle était vêtue d'une simple robe de velours blanc, sans autres garnitures qu'une branche de lilas, et le mince collier de perles qui lui avait été offert non par son mari, mais par son cousin Herbert en cadeau de mariage.
Orlof comprit l'intention bien marquée de ne rien porter de ce qui venait de lui et sa colère s'en accrût.
Il s'arrêta une seconde près d'elle, sous prétexte de ramasser le mouchoir qu'elle avait laissé tomber.
— Je n'ai pas les coups de théâtre, murmura-t-il entre ses dents serrées, vous porterez vos fourrures parce que je le veux. Vous entendez.
— J'entends parfaitement, mais je ne reviendrai pas sur ma décision, riposta-t-elle.
De nouveaux invités étaient annoncés, elle s'avança vers eux de son pas souple et harmonieux, et s'il avait réussi à l'effrayer ses traits du moins ne portait aucune trace de cette frayeur.
— C'est une nature ! pensa-t-il avec un involontaire respect, mais je la briserai.
Le long dîner admirablement ordonné, suivit son cours fastueux, mais Xénia eut fort à faire pour le rendre joyeux et animé.
(A suivre).